

Vous trouverez dans le flash info, les informations générales relatives aux projets de la Commune et quelques infos du quotidien.

Notez qu'en téléchargeant l'application **CityAll** sur votre smartphone (via App Store ou Google Play), vous pouvez recevoir **en direct les informations urgentes** ou l'annonce d'événements. Abonnez-vous !

Sur le site de la commune (www.gueux.fr), vous pourrez également consulter l'intégralité des procès-verbaux du Conseil municipal et autres informations concernant la vie de notre commune.

## **INFORMATIONS COMMUNALES**

- **Budget communal :** dans un contexte budgétaire difficile (avec entre autres l'augmentation des charges de fonctionnement due principalement à des factures énergétiques passant de 108.000€ en 2022 à 190.000€ en 2023), les taux des différentes taxes communales votés lors du conseil du 9 avril seront les mêmes que les années précédentes, le conseil ayant fait le choix de faire des économies en supprimant certaines prestations extérieures.
- Lotissement du Moulin à Vent : une partie des arbres a été plantée dans la pointe du Calvaire et dans l'espace tampon qui ceinture le lotissement, donnant ainsi une idée précise de ce nouveau lieu de vie. En fin d'année, d'autres arbres et arbustes seront plantés. Toutes les parcelles sont en état d'être vendues depuis l'été 2023. Mais le recours engagé par l'association Gueux Environnement contre le permis d'aménager le 13 décembre 2022 bloque la vente des terrains, dont un nombre important est déjà réservé (39 parcelles sur 58).
- Réhabilitation des bâtiments scolaires, construction du pôle périscolaire et rénovation de la salle multi-activités: en l'absence des recettes provenant de la vente des terrains du lotissement du Moulin à Vent retardée par le recours de l'association Gueux Environnement, seuls les travaux d'isolation de l'école élémentaire seront entrepris pour le moment.
- Installation de la vidéo surveillance sur la Commune : sur les différents axes d'entrée et de sortie de la Commune, un équipement de vidéo surveillance ne pourra être installé en 2024 faute de financements, pour les mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus. Cependant, chacun est appelé à rester vigilant et à prendre les précautions nécessaires pour éviter des visites indésirables.
- **Informations scolaires:** en raison de la baisse du nombre d'enfants en Petite Section en septembre 2024, l'école maternelle comptera 3 classes et non plus 4. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 17 mai pour les enfants nés en 2021 et pour ceux qui rentreront en CP à la rentrée prochaine.
- **Conseil Municipal Jeunes :** les rencontres se poursuivent régulièrement. Les jeunes élus travaillent sur un rallye pédestre dans la commune afin de nous faire découvrir son patrimoine historique. Il est prévu le dimanche 23 juin de 15h à 18h, à noter dans les agendas! Deux projets sont à l'étude avec recherche de financements : un pumptrack et un CityPark.
- **Commémorations :** A l'aube des 80 ans de la Libération, une cérémonie commémorant les quatre résistants des communes de Gueux et Vrigny qui ne sont jamais revenus des camps de concentration, est prévue le **mardi 7 mai à 19h**, en présence des descendants de ces héros, morts pour la France : Marcel COUET (1897-1944), Jules GADIOT (1910-1945), Pol PONCELET (1909-1944) et Raymond SIROT (1901-1944). Emile SCHMITT et Lucien VELLY, déportés mais ayant survécu aux horreurs des camps, seront également honorés. Peu avant, à 17h30, une plaque en hommage à Raymond SIROT sera dévoilée au collège. Des bouquets seront ensuite déposés au niveau des plaques honorant les résistants morts en déportation, selon le cheminement habituel. A 19h, un dépôt de gerbes est prévu au monument aux Héros de la Résistance en présence des personnalités locales, des descendants des six Résistants arrêtés, des collégiens et des élèves des écoles de Gueux. Ces cérémonies se dérouleront en lieu et place de la traditionnelle cérémonie du 8 mai. Avant cette manifestation sont prévus deux événements : une **exposition, du 18 avril au 31 mai**, présentée à la Mairie et à la Médiathèque (aux heures d'ouverture au public) intitulée « Combats et Résistances » et une **conférence** animée par **Hervé Chabaud le jeudi 18 avril à 19h** dont le thème est « l'action de Ceux de la Résistance et du Bureau des Opérations Aériennes dans le secteur de Gueux ».

- Registre de consultation Loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) : cette loi met les communes au cœur de la planification de ce dispositif et prévoit que celles-ci définissent des zones au sein desquelles les installations terrestres de production d'énergies renouvelables et leurs ouvrages connexes auront vocation à être déployés. Un registre de consultation avec les propositions de la commune sera disponible en mairie pour recueillir vos avis du 15 avril au 3 mai aux horaires d'ouverture : lundi de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h, mercredi de 15h à 19h, jeudi de 9h à 12h, vendredi de 14h à 18h.

## **Infos du Quotidien**

- La mutuelle communale JUST: pour un accès aux soins plus facile grâce à des garanties pensées pour un meilleur accompagnement au quotidien, vous pouvez vous rendre à l'une de ses permanences, à la Mairie, de 14h à 17h, les vendredis 26 avril, 24 mai, 28 juin et 26 juillet. Cet organisme est joignable au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel), vous rendre dans leurs bureaux à Reims, 21 rue Gambetta (sur rendez-vous l'après-midi) ou consulter leur site www.just.fr.
- L'offre de mobilités: proposé par le Grand Reims, ce nouveau service débutera en septembre prochain. Un arrêt est prévu à Gueux avec des passages toutes les heures de 7h00 à 20h00 (dans le sens Reims-Gueux-Ville-en-Tardenois et inversement). Des précisions nous parviendront ultérieurement. Des transports à la demande complèteront cette nouvelle proposition de mobilité.
- **Conseiller numérique**: pour mémoire, tous les vendredis, un conseiller numérique, Enzo Barbier vous attend à la Médiathèque pour vous aider dans toutes vos approches numériques (démarches en ligne, naviguer sur Internet, courriers électroniques, communiquer avec votre famille via les réseaux sociaux...). Des ateliers vous sont proposés régulièrement. Vous pouvez le contacter au 06 30 05 11 17 ou par courriel <u>conseiller.numerique@grandreims.fr</u>
- **Surpopulation féline**: l'association « Une patte vers l'Avenir » œuvre depuis quelque temps sur cette problématique en prenant en charge la stérilisation des chats errants. Elle appelle à nouveau à la vigilance en cette période de reproduction et encourage les propriétaires à tout mettre en œuvre pour éviter une surpopulation féline (voir article sur le site de la Commune).
- La qualité de l'eau : le Grand Reims suit au quotidien la qualité de l'eau potable distribuée sur le territoire et notamment les pesticides et leurs dérivés appelés métabolites. Des études vont être réalisées pour la mise en place des meilleures solutions de traitement des métabolites de pesticides. Les investissements seront conséquents et intégrés au Plan Pluriannuel du budget de l'Eau Potable du Grand Reims, ceci dans un contexte économique contraint. Vous trouverez l'intégralité des informations sur le site de la Commune ou sur celui du Grand Reims.
- **Tontes différenciées :** pour restaurer, préserver et favoriser la biodiversité, la commune met en œuvre une approche raisonnée de la gestion des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement et en phase avec l'exigence écologique liée au dérèglement climatique. Ainsi, les grands espaces engazonnés ne seront tondus que deux fois cet été, à l'exception du cœur du village.
- **Médiathèque** : fermée du samedi 27 avril matin au samedi 4 mai inclus, réouverture lundi 6 mai. Une braderie aux livres est prévue le dimanche 26 mai lors du Marché des Saveurs, 1€ le livre.

## **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- **Brocante :** mercredi 1<sup>er</sup> mai, dans l'Avenue de Reims et les rues adjacentes. Les inscriptions se dérouleront à la Mairie, de 9h à 12h et de 14h à 18h les mercredis 17 avril (pour tous les habitants de la Commune) et 24 avril (pour les personnes extérieures à Gueux), sur présentation d'une copie d'une pièce d'identité (copie sur place facturée 1€). 15€ les 3 mètres linéaires, maximum 9 mètres.
- **Marché des Saveurs :** dimanche 26 mai sur la Place des Fêtes, avec le traditionnel concours d'épouvantails, les trocs et ventes de plants et la vente des plants réalisés par les élèves du Groupe scolaire.

## RAPPELS

Les travaux de jardinage doivent être réalisés dans les créneaux horaires suivants : de 9h à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et jours fériés